

Formation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formation](#) > [Offre de Formation](#) > [Masters](#)

NOUVEAU - Ouverture du Master 2 Droit de l'Environnement

3 septembre 2018
Ouverture Septembre 2018

La Faculté de Droit enrichit son offre de formation pour la rentrée de septembre 2018 avec l'ouverture du Master 2 Droit de l'Environnement.



Le Master 2 Droit de l'Environnement est le **premier master** dédié à ce domaine à ouvrir dans le Sud-Ouest de la France, avec pour avantage principal d'être ouvert **à la fois en voie professionnelle et recherche**. Il est ouvert aussi bien en **formation initiale** qu'en **formation continue**.

Particulièrement **novateur et singulier**, il se focalise essentiellement sur le droit général de l'environnement, c'est-à-dire sur les approches fondamentales de cette matière, en toute dimension matérielle (droit privé, droit pénal, droit public, droit fiscal, droit international et européen).

Le droit de l'environnement étant par nature transversale, cette formation est **accessible à tout titulaire d'un M1 Droit**, que ce soit un M1 de droit public, de droit privé, de droit international ou de droit européen, ou de toute autre mention.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs d'UT1, parmi lesquels **plusieurs sont des auteurs de renom** dans le domaine du droit de l'environnement, entre autres [Eric Naim-Gesbert](#), [Carole Hermon](#) et [Julien Bétaille](#).

Si ce Master est créé à Toulouse c'est pour répondre à la **forte demande**, tant de la part des étudiants toulousains que du tissu local et régional institutionnel, économique et social.

L'objectif principal de ce diplôme est donc de former au droit de l'environnement de futurs cadres des secteurs publics et privés (administrations, avocats, bureaux d'étude, ONG).

Pour en savoir plus c'est par [ici](#)
Télécharger la fiche diplôme [ici](#)

Mise à jour le 25 janvier 2019